

Circulaire n° 2021-5-D	Avis de vacance emploi secrétaire général adjoint CMAR Centre-Val de Loire	Direction générale
---------------------------	--	-----------------------

Paris, le 6 janvier 2021

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 20-III du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, je porte à votre connaissance la vacance d'emploi de secrétaire général suivante :

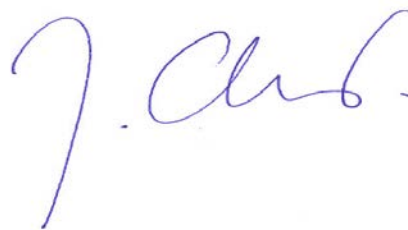
**La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Centre-Val de Loire recrute au  
1<sup>er</sup> février 2021  
Un(e) Secrétaire général adjoint positionné(e) rang 6**

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 18 janvier 2021 sous pli confidentiel à

Monsieur le Président  
CMAR Centre-Val de Loire  
28 rue du Faubourg-Bourgogne  
45000 Orléans

Je vous prie de bien vouloir également transmettre cette communication au(x) secrétaire(s) générau(x) adjoint(s) de votre chambre et ce, en application des dispositions de l'article 20-III précité.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Julien GONDARD

---

*Destinataires : Mmes et MM. les Secrétaires généraux de CMA, CMAI, CRMA, CMAR et délégations  
Copie à Mmes et MM. les Présidents de CMA, CMAI, CRMA, CMAR et délégations*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

**CMA FRANCE**

12, avenue Marceau • 75008 Paris • +33 1 44 43 10 00  
www.cma-france.fr • info@cma-france.fr

Circulaire n°  
2021-5-D

Avis de vacance emploi secrétaire  
général adjoint  
CMAR Centre-Val de Loire

Direction  
générale